

COMMUNE DE PAVANT

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 19 mars 2010

L'an deux mil dix, le dix neuf mars à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la salle de la Mairie sous la présidence d' Olivier CASSIDE, Maire.
PRESENTS : MRS ANGOT Pascal, CESARION Jean-Marie, CHAUVIN Guy, LEMONNIER Franck, MARI-LLORIA Vincent, JOLY Patrick, CHARLES François
formant la majorité des membres en exercice.

Absent non excusé M. NICOT Christophe, M CHOUAKRI Samyr

Absents excusés: Mme FOURNIER, MRS HERICOURT Frédéric, BOURJAT Frédéric,

Procuration : Mme FOURNIER donne procuration à M. CHARLES
M. HERICOURT donne procuration à M. LEMONNIER
M. MARI-LLORIA donne procuration à M. JOLY à 21 heures
M. BOURJAT donne procuration à M. ANGOT

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Marie CESARION

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte à 20h00 heures

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 janvier 2010 sera approuvé au prochain conseil.

MODIFICATIONS DE L'ORDRE DU JOUR

Mission d'investigation et d'ingénierie géotechnique dans le cadre de l'étude préalable à la restauration et à la mise en sécurité de l'église

Le Maire rappelle que lors de la réunion du conseil municipal du 16 octobre 2009, les membres présents ont décidé de faire procéder à des investigations géotechniques supplémentaires et nécessaires dans le cadre de l'étude préalable à la mise en sécurité de l'église. Le conseil général a donné son autorisation pour faire procéder rapidement aux travaux qui devraient être subventionnés à 50% et il convient maintenant d'accepter la proposition de la société GINEGER CEBTP d'un montant de 12 000 euros HT. Par ailleurs, afin de permettre certaines cérémonies religieuses, notamment les obsèques, la commission de sécurité devrait autoriser des aménagements intérieurs tel que la pose de filets de protection.

Après en avoir délibéré, les membres présents décident à l'unanimité de faire l'acquisition de filets de protection et autorise le Maire à signer le contrat établi avec la société GINGER CEBTP quelque soit le montant de l'aide attribuée par le Conseil Général.

Contrat d'abonnement de dératisation

Le Maire expose que le contrat d'abonnement de dératisation signé en 2007 avec la société France Hygiène Service prend fin le 30 avril prochain et qu'il convient de le renouveler. Les tarifs par rapport à 2007 ont été revus à la baisse (moins 18 euros HT). Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer le contrat avec la société France Hygiène Service après avoir tenté de revoir à la baisse la formule de révision.

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Monsieur le Maire expose la proposition de la communauté de communes pour une aide à la mise en place du « document unique d'évaluation des risques professionnels », document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs qui doit être rédigé depuis 2002 et remis au Centre de Gestion de l'Aisne. Ce document étant très complexe à réaliser, la communauté de communes propose une aide à sa mise en place en faisant appel à un prestataire extérieur dans le cadre d'une commande groupée. Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition précisant que le montant HT de la prestation ne pourra être supérieur à 600 €.

ORDRE DU JOUR

Dématérialisation des actes administratifs

Monsieur le Maire explique que la dématérialisation des actes administratifs était une obligation pour le 31 janvier 2010 et qu'il est nécessaire de délibérer à nouveau sur le choix du prestataire. La communauté de communes a lancé une consultation auprès d'entreprises et la société AGEDI a proposé la meilleure offre dans le cadre d'une commande groupée de l'ensemble des communes. Monsieur le Maire explique également qu'il a contacté la secrétaire générale de la communauté de communes qui a confirmé tous les points positifs de l'utilisation de ce logiciel. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix pour et 3 abstentions, décide de mettre en place la télétransmission des actes administratifs communaux et du CCAS, autorise le maire à signer les conventions avec la Préfecture de l'Aisne et décide de retenir l'offre d'AGEDI pour un montant TTC de 361.19 € dans le cadre d'une commande groupée.

Tarifs location de salles

Lors de sa dernière réunion, la commission « environnement cadre de vie et chemin » a établi la proposition suivante :

Salle Clos des Forges

	<u>Été</u>	<u>Hiver</u>
Location pour 24 heures (de 9h à 9h)		
Pavanais	180 €	220 €
Extérieurs	250 €	300 €
Location demi journée (6heures entre les remises de clefs)		
Pavanais	90 €	110 €
Extérieurs	125 €	150 €
Location petit week-end (du samedi 9h au lundi 9h)		
Pavanais	230 €	270 €
Extérieurs	330 €	380 €
Location grand week-end (du vendredi 19 h au lundi 9h)		
Pavanais	250 €	300 €
Extérieurs	350 €	400 €

Salle Clos Monsieur

	<u>Été</u>	<u>Hiver</u>
Location pour 24 heures (de 9h à 9h)		
Pavanais	130 €	150 €
Extérieurs	175 €	200 €
Location demi journée (6heures entre les remises de clefs)		
Pavanais	40 €	75 €
Extérieurs	70 €	100 €
Location petit week-end (du samedi 9h au lundi 9h)		
Pavanais	160 €	190 €
Extérieurs	220 €	260 €
Location grand week-end (du vendredi 19 h au lundi 9h)		
Pavanais	175 €	200 €
Extérieurs	250 €	280 €

Les propositions concernant les tarifications du clos Monsieur représentent 70% des prix de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents le conseil municipal vote ce nouveau tarif applicable à compter du 26 mars 2010.

Utilisation des salles pour les associations seront gratuits deux fois dans l'année.

Tarifs eau et assainissement

Le Maire rappelle que les compteurs d'eau ont été relevés en janvier dernier afin de mettre en place les nouveaux tarifs en accord avec la législation (proportion abonnement et consommation).

Après en avoir délibéré, les membres présents décident d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} mars 2010 :

Location de compteur	4.75 € par mois
Eau	0.72 € le mètre cube
Taxe assainissement	7.75 € par mois
Redevance assainissement	0.54 € le mètre cube

Demande de participation voyage scolaire

Deux jeunes pavonais élèves au collège Jean Rostand de Château-Thierry vont participer à un voyage scolaire à Bruxelles. Le coût de la participation des familles est fixé à 115 euros et une demande d'aide financière a été demandée par les enseignants. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser une participation égale au montant de la cotisation versée au syndicat du collège de Charly sur Marne par élève et par année scolaire qui s'élève à 68.00 euros

Vente parcelle AC44

Madame EZZINE a sollicité la mairie pour faire l'acquisition de la parcelle AC44 mitoyenne à son terrain. A cet effet, la commission « cadre de vie, environnement et chemins » a émis un avis favorable à la vente de ce terrain au prix fixé par les domaines, soit 25 euros le m². Madame EZZINE ayant maintenu sa demande d'acquisition, le conseil municipal après en avoir délibéré décide de vendre la parcelle AC44 d'une superficie de 150 m² au prix de 3 750.00 euros et charge le Maire d'informer Madame EZZINE et de signer tout acte et pièce relatifs à cette transaction.

Encaissement chèque

Suite à la clôture annuelle des salaires et à un nouveau calcul des cotisations relatives au contrat des droits statutaires, 1055.28 euros sont remboursés par MMA. A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'encaissement du chèque correspondant.

Délégation à la directrice de l'école, pour les inscriptions

A la demande de la directrice de l'école, le conseil municipal, après en avoir délibéré donne pouvoir à la directrice de l'école pour se charger à chaque rentrée scolaire des nouvelles inscriptions.

Questions diverses

Projet d'aménagement d'un espace funéraire au cimetière

- M CASSIDE : Pour entretien du cimetière reste à couper les arbres et à replanter. Nous propose un jardin du souvenir : stèle et un ou deux cave-urnes qui contiendront quatre urnes, pour un montant qui s'élèvera entre 2000 à 3000 euros

Location des appartements

- M CHAUVIN demande pourquoi l'appartement n'est toujours pas loué. Monsieur le Maire nous fait part du manque de locataire. Des panneaux à louer seront réalisés. Le 2^{ème} appartement est toujours en réfection. La cloche de la mairie est un gros

inconvenient pour la location, Monsieur le Maire va se renseigner pour couper la sonnerie la nuit.

Etat du réseau EDF

- M ANGOT demande des nouvelles de l'EDF suite au passage d'un hélicoptère pour faire un point sur l'état du réseau électrique, cette opération a été effectuée durant le dernier semestre 2009. Monsieur le maire n'ayant pas eu de compte rendu à ce sujet, va s'informer du résultat de cette étude

L'achat du nouveau camion

- M ANGOT se renseigne pour le camion, Monsieur le Maire nous informe que la demande de subvention DGE est en cours d'étude.

Bulletin municipal

- M CHARLES s'interroge sur le bulletin municipal, Monsieur le Maire nous a présenté la maquette de ce bulletin, tirage près prochainement.

Divers

- M LEMONNIER nous fait remarquer des inquiétudes des habitants suite à des basses cours proche des habitations. Monsieur le Maire va s'informer sur la législation pour ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

Vu par Nous, Olivier CASSIDE, Maire de la commune de PAVANT pour être affiché à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884

Le Maire,
O. CASSIDE

F. HERICOURT

F. BOURJAT

P. ANGOT

Pouvoir à F LEMONNIER

Pouvoir à P. ANFOT

F. CHARLES

G. CHAUVIN

I. FOURNIER

P. JOLY

Pouvoir à F. CHARLES

F. LEMONNIER

V. MARI-LLORIA

S. CHOUAKRI

C. NICOT

abs